



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

26 AVRIL 2022



ORDRE DU JOUR

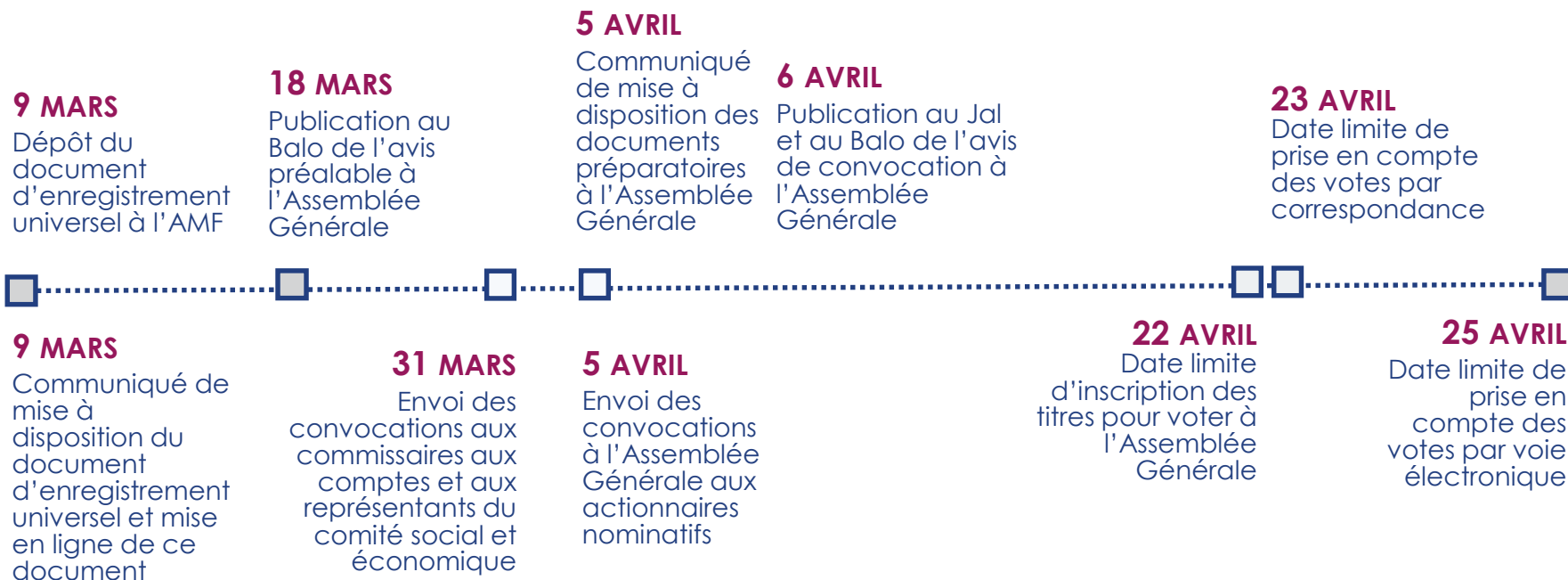
- 1 **RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE**
- 2 **LE 1^{ER} TRIMESTRE 2022**
- 3 **RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**
- 4 **PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS**
- 5 **RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**
- 6 **RÉPONSES AUX QUESTIONS DES ACTIONNAIRES**
- 7 **VOTE DES RÉOLUTIONS**

DOCUMENTS SUR LE BUREAU DE L'ASSEMBLÉE

Les éléments requis par
la réglementation sont
disponibles sur le
bureau de l'Assemblée
Générale



RAPPEL DU CALENDRIER DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 AVRIL 2022



VIDÉO SUR LES ACTIVITÉS DU GROUPE



RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE





INTRODUCTION



FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021

DYNAMISME DE LA CONSOMMATION DES MENAGES



Rebond de
l'activité
publicitaire



SUCCÈS DU LINE-UP CINÉMA



PRISE DE PARTICIPATION MAJORITAIRE DANS STÉPHANE PLAZA IMMOBILIER



ANNONCE DU PROJET DE FUSION



POURSUITE DE LA CRISE SANITAIRE



Passé
sanitaire

1

Confinement



Fermeture des cinémas
pendant 4,5 mois



Télétravail

PROGRESSION DES MARQUES FORTES



DÉPLOIEMENT DES SYNERGIES

Pôle Radio – Pôle TV
Chaînes jeunesse – Pôle TV



DES PERFORMANCES RECORDS AU-DELÀ DES NIVEAUX PRÉ-PANDÉMIQUES

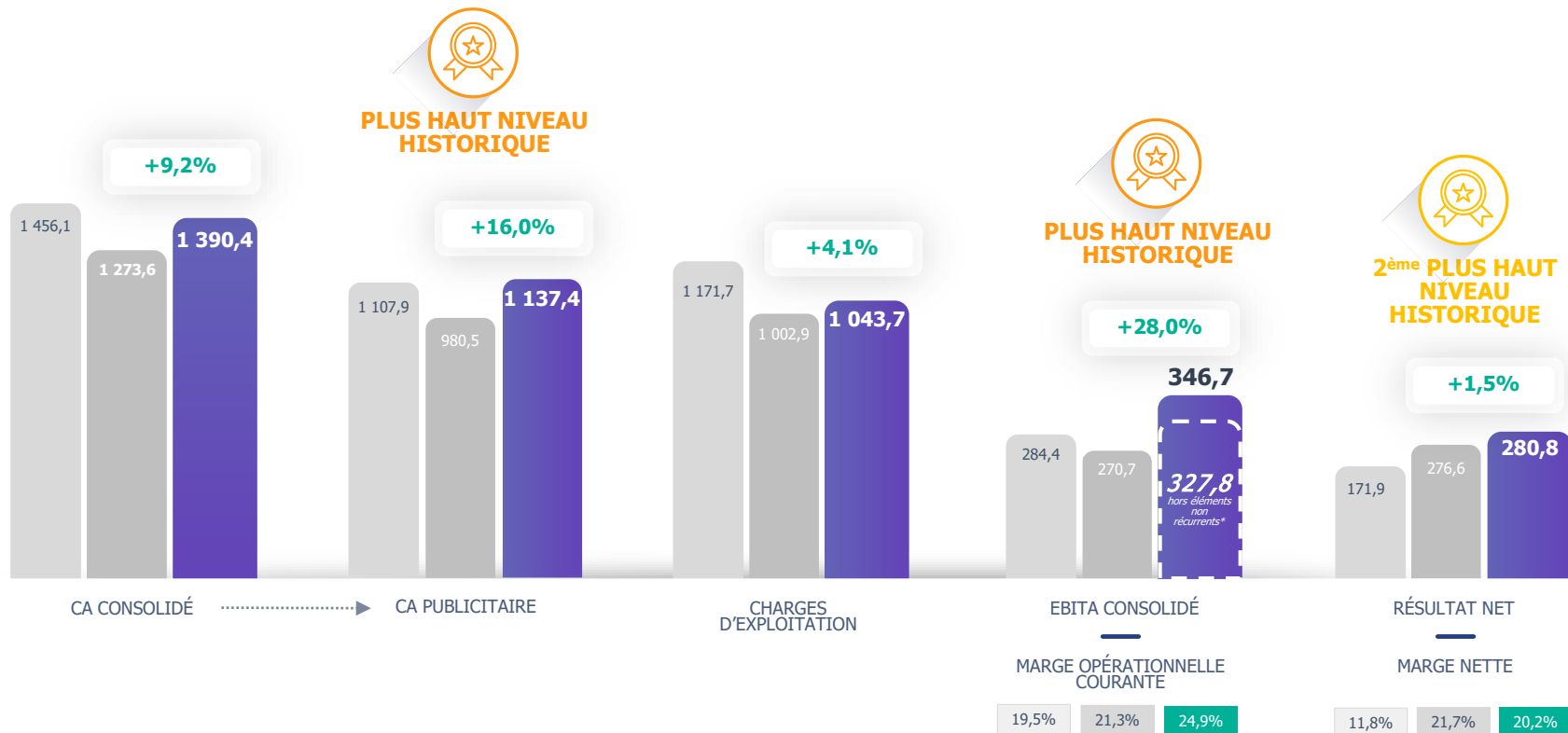
CHIFFRES CLÉS (M€)



2019

2020

2021



*hors aides publiques de +20,2 M€, réparation de +7,1 M€ dans le cadre du jugement favorable dans le litige avec Molotov et charges non récurrentes de -8,5 M€ relatives au projet de fusion entre M6 et TF1

DANS UNE ANNÉE DE RÉINVESTISSEMENTS DANS LES CONTENUS, SURPERFORMANCE DE L'EBITA CHAQUE TRIMESTRE VS. LES NIVEAUX D'AVANT-COVID

CHIFFRES CLÉS (M€)

2019 2020 **2021**

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT (M€)

MARGE OPÉRATIONNELLE T4 2021

28,2%

EBITA 2021 +62,3 M€ vs. 2019



TÉLÉVISION **AUDIENCES**

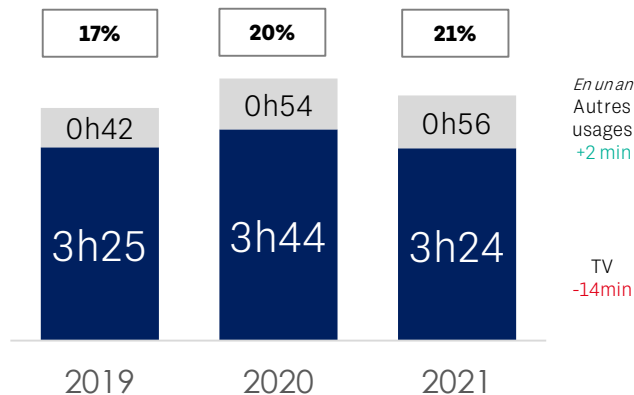


2021 : L'UTILISATION DE L'ÉCRAN DE TV SE DIVERSIFIE LE GROUPE M6 ANCRE SA PRÉSENCE SUR TOUS LES MARCHÉS POTENTIEL DE SES OFFRES SUR LE NON-LINÉAIRE

4+

ECRAN DE TV

Répartition du temps passé

TV
LINEAIRE

AVOD

SVOD

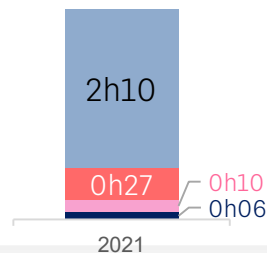
6play
SALTO

ECRANS MOBILES

Répartition du temps passé



- Surf internet (jeux, réseaux sociaux...)
- Youtube
- SVOD
- Programmes TV



AVOD

SVOD

RÉSEAUX



6play SALTO

DEAL



DEAL



2021 : ANNÉE RECORD SUR LA CIBLE COMMERCIALE

PARTS D'AUDIENCE 4+
ET FRDA-50 DES GROUPES (%)

■ 2020 ■ 2021

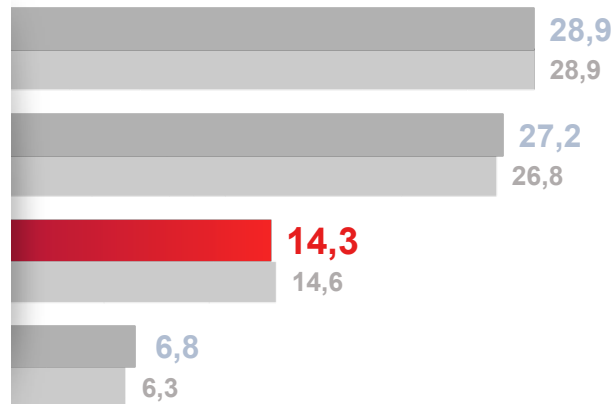
PARTS
D'AUDIENCE
4+ (%)

francetélévisions
(hors
france.info)

TF1
LE GROUPE

6
GROUPE

C8
C STAR
C NEWS



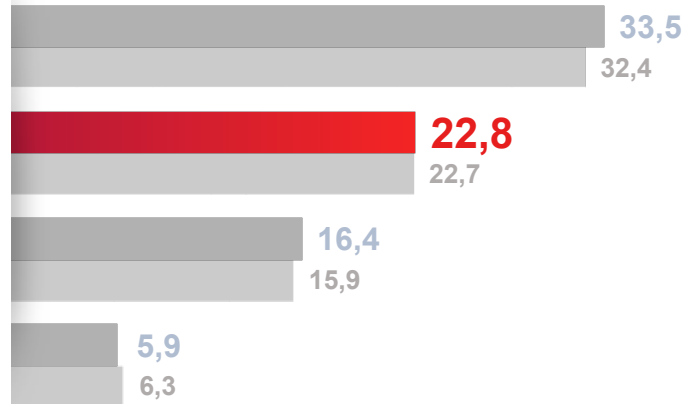
PARTS
D'AUDIENCE
FRDA-50 (%)

TF1
LE GROUPE

6
GROUPE

francetélévisions
(hors
france.info)

C8
C STAR
C NEWS



Source : Médiamétrie, audience globale

2021 LE GROUPE M6 N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI PERFORMANT

2021

**MEILLEURE ANNÉE
HISTORIQUE
POUR LE GROUPE
FRDA-50**

*Le groupe qui progresse le plus auprès
des 25-49 ans en un an*



14,3%

PART D'AUDIENCE
4+

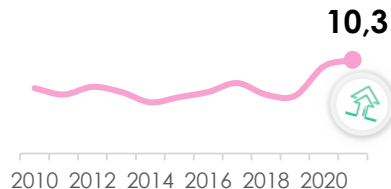
22,8%

PART D'AUDIENCE
FRDA-50



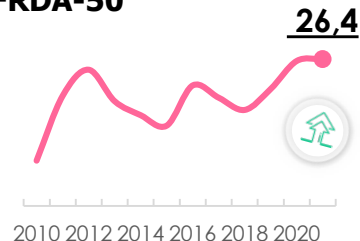
MATINÉE (9H-13H)

**RECORD DEPUIS 11 ANS
EN 4+**



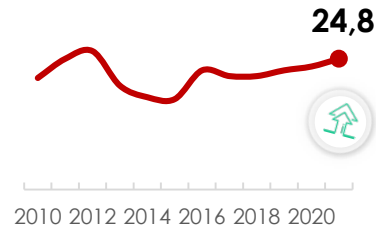
AVANT-SOIRÉE (19H-21H)

**RECORD HISTORIQUE
FRDA-50**



PRIME (21H-22H45)

**RECORD DEPUIS 9 ANS
FRDA-50**



EN JOURNÉE M6 PROGRESSE



NEW

PORTÉE PAR
LE SUCCÈS
DE SES NOUVELLES
MATINÉES



10H – 12H30 DU LUNDI AU VENDREDI

Ça peut vous arriver en
nette progression
depuis son arrivée
en TV fin 2020

+45%

PART D'AUDIENCE
4+

+50%

PART D'AUDIENCE
FRDA-50

**Impact annuel
pour M6**

+0,15 pt
4+

+0,10 pt
FRDA-50

**Diffusé en
simultané
sur**

RTL

**Leader sur sa
tranche Radio**

EN AVANT-SOIRÉE M6 AU PLUS HAUT DEPUIS 9 ANS AUPRÈS DES -50 ANS



LUNDI-VENDREDI
17H30 – 21H00

15,6%



16% FRDA-50
0,9M
À 17h30
cette année en saison



16% FRDA-50
2,3M



22% FRDA-50
2,9M
Meilleure année auprès
des FRDA-50 depuis 7 ans



**Fiction quotidienne
la plus regardée**
4M
chaque soir de la semaine

EN SOIRÉE M6 PROGRESSE

PART D'AUDIENCE
FRDA-50
21H10 – 22H50

18,6%

+1,3pt



GRÂCE NOTAMMENT
À SES MARQUES
HISTORIQUES
DE DIVERTISSEMENT



**Meilleure saison
FRDA-50 historique**

31% FRDA-50 / 3,9 M°



**Meilleure saison
FRDA-50 depuis 5 ans**

32% FRDA-50 / 4,4 M°



**2ème meilleure saison
historique FRDA-50**

27% FRDA-50 / 3,2 M°



**Meilleure saison
historique FRDA-50**

27% FRDA-50 / 3,6 M°

EN SOIRÉE M6 PROGRESSE



LE SUCCÈS DES NOUVEAUTÉS



CHERNOBYL

3,7M°

20% 4+ /
39 % 15-34 ANS



**APPEL
À TÉMOINS**

2,4M°

21 % -35 ANS



LEGACY

Notre héritage

11 ANS APRÈS HOMIE, LE FILM ÉVÉNEMENT DE
YANN ARTHUS-BERTRAND

2,7M°

19% FRDA-50

ET LA PUISSANCE DU FOOTBALL



6,7M° de téléspectateurs
en moyenne pour
tous les matchs

Jusqu'à
15,2M° de téléspectateurs
pour le match
FRANCE - ALLEMAGNE

11,8M° de téléspectateurs
pour la finale ITALIE
- ANGLETERRE



8,1M° de téléspectateurs
pour le match
FRANCE - ESPAGNE

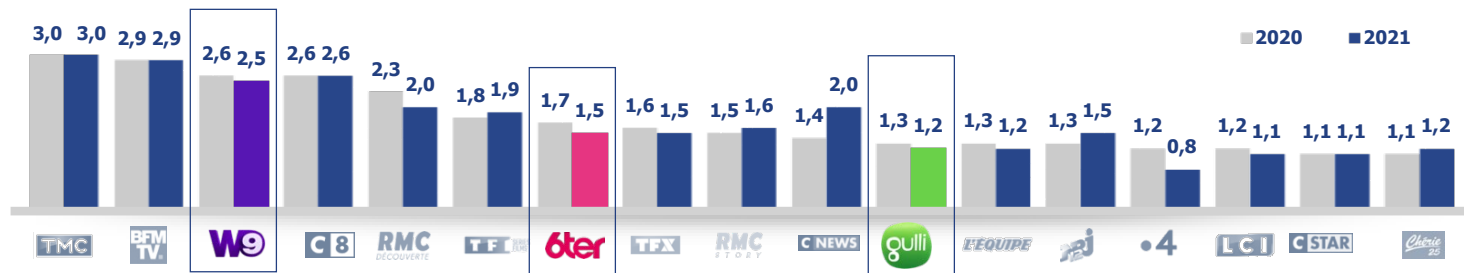


TÉLÉVISION AUDIENCES TNT

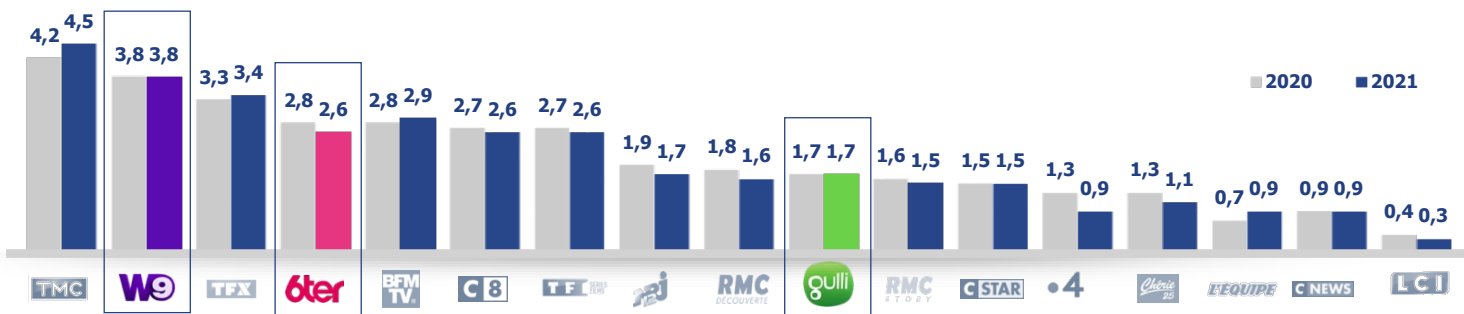


W9, 6TER ET GULLI RESTENT PERFORMANTES AUPRÈS DE LA CIBLE COMMERCIALE

Part d'audience 4+ (%)



Part d'audience FRDA-50 (%)



LES CHÂÎNES TNT DU GROUPE CONFIRMENT LEUR SOLIDITÉ AUPRÈS DE LEUR CIBLE



3,8%

2ÈME CHÂÎNES TNT
FRDA-50

Offres de télé réalité, de
fiction, de sport et de
magazines parmi les plus
puissantes de la TNT



2,6%

1ÈRE CHÂÎNE TNT
NOUVELLE GÉNÉRATION
AUPRÈS DE LA CIBLE
COMMERCIALE

Une offre de programmes variée
pour toute la famille



4% FRDA-50

3% FRDA-50



+53 films ont dépassé
les **0,5M°**



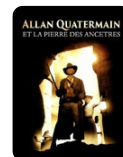
3%
FRDA-50



15,3%

1ÈRE CHÂÎNE
JEUNESSE
AUPRÈS DES 4-10 ANS

Des films et téléfilms
qui s'adressent à tous



Notamment
le cinéma d'animation
toujours puissant



PARIS
PREMIÈRE



TÉLÉVISION AUDIENCES CHAÎNES PAYANTES



2021 : PARIS PREMIÈRE ET TÉVA, PARMIS LES CHÂÎNES PAYANTES LES PLUS PUISSANTES



**2^{ÈME} MEILLEURE
ANNÉE
HISTORIQUE 4+ /
CSP+**

Parts d'audience nationales en 2021 (été inclus)

0,56%

4+

0,58%

CSP+

**Chaîne payante la
plus regardée**

12M^o
de disp chaque
mois

téva

**TÉVA CONTINUE
D'ANCRER SA
POSITION AUPRÈS
DES FEMMES**

Parts d'audience nationales en 2021 (été inclus)

0,24%

4+

0,48%

FRDA-50

**1^{ère} chaîne payante
auprès des femmes
de -50 ans**

+31%
sur la cible
vs la dernière
vague

NON-LINÉAIRE **AUDIENCES** **6play**



SUCCÈS DES AUDIENCES DE 6PLAY, QUI POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT DANS L'AVOD



28,5M
d'utilisateurs
actifs en 2021



530 M
d'heures
visionnées



Accroissement
de l'attractivité
de l'offre publicitaire
de **6play**

RTL **FUN**
RADIO

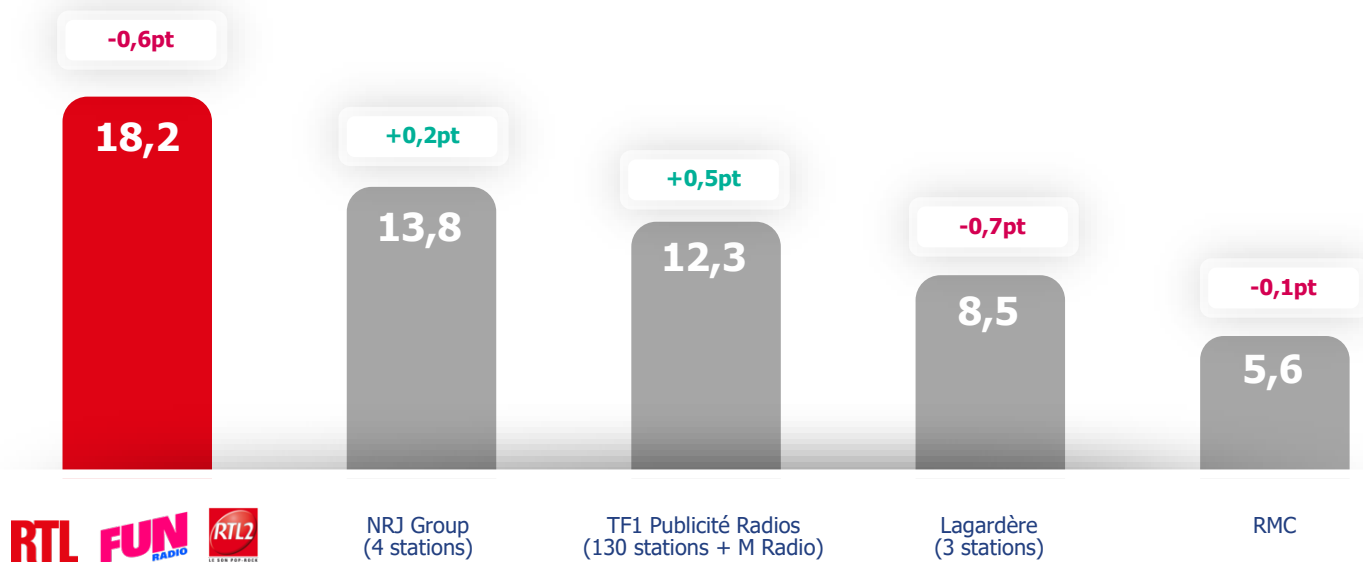


RADIO AUDIENCES



LE PÔLE RADIO CONSERVE SON STATUT DE 1^{ER} GROUPE PRIVÉ DE FRANCE

Part d'audience par groupe privé (%)



PERTINENCE DU POSITIONNEMENT DES STATIONS DU PÔLE RADIO



1^{ère}
radio privée de France

12,5%
de part d'audience
sur les 13 ans et +



2^{ème}
matinale musicale
sur les 13 ans et +
et les 25-49 ans

2,8%
de part d'audience
sur les 13 ans et +



Leader
du segment
jeune-adulte

3,0%
de part d'audience
sur les 13 ans et +



3 STATIONS COMPLÉMENTAIRES PERMETTANT DE TOUCHER UN LARGE PUBLIC : PRÈS DE 10 MILLIONS DE FRANÇAIS CHAQUE JOUR



20% de contribution sur supports numériques



48% de consommation en voiture

LA Radio Electro Latino



21% de contribution sur supports numériques



45% de consommation en voiture

LA Radio du son Pop Rock



12% de contribution sur supports numériques



66% de consommation à domicile

La 1^{ère} radio privée de France
Avec de l'info & du divertissement





MARCHÉ **PUBLICITAIRE**



LE REBOND PUBLICITAIRE OBSERVÉ AU 1^{ER} SEMESTRE S'EST POURSUIVI AU 2ND MALGRÉ DES BASES DE COMPARAISON PLUS DIFFICILES

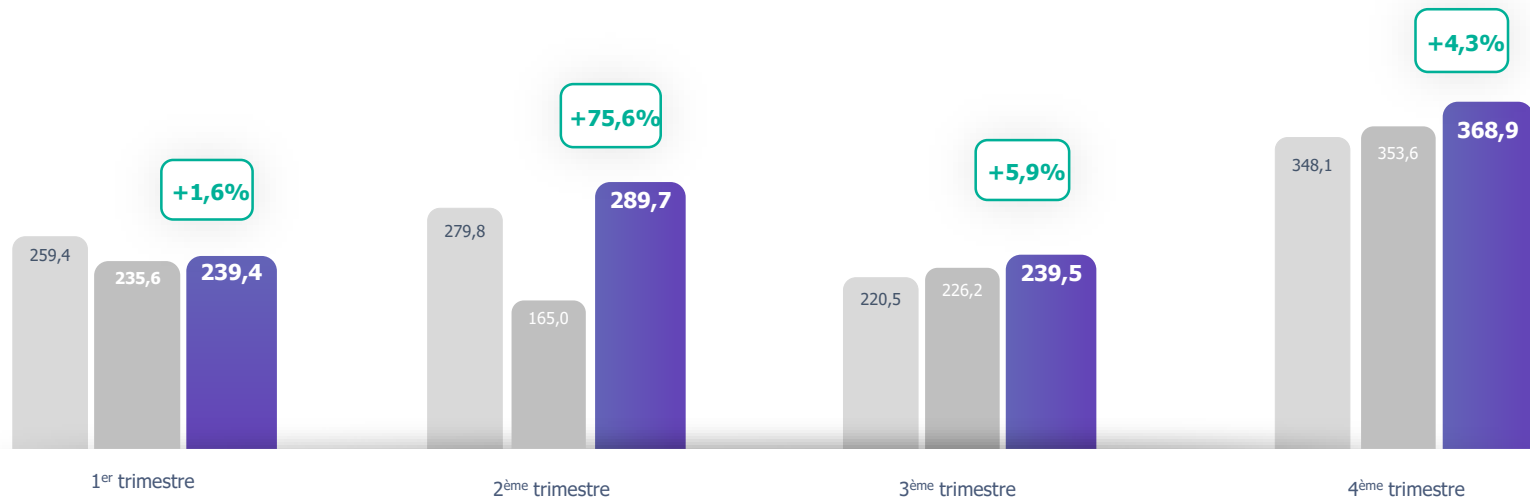
CHIFFRES CLÉS (M€)

■ 2019

■ 2020

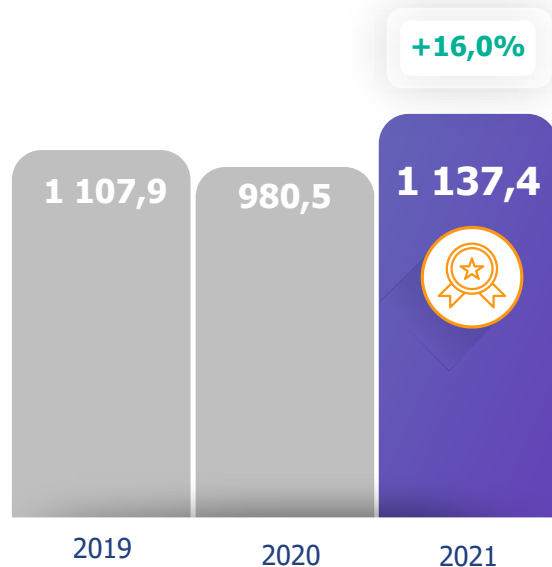
■ 2021

Chiffre d'affaires publicitaire par trimestre (M€)

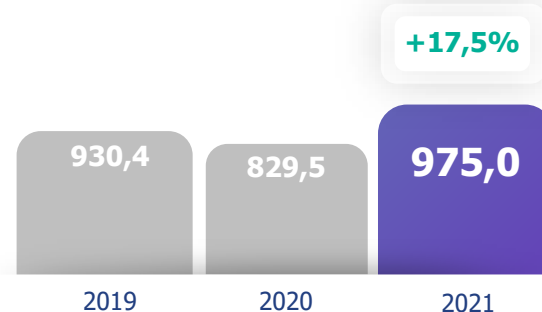


LE CHIFFRE D'AFFAIRES PUBLICITAIRE DU GROUPE M6 PORTÉ PAR LA REPRISE ÉCONOMIQUE ET LA PERTINENCE DE SON OFFRE PLURIMÉDIA

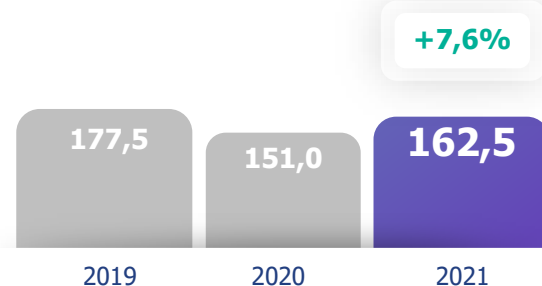
Chiffre d'affaires publicitaire net
du Groupe M6 (m€)



TV



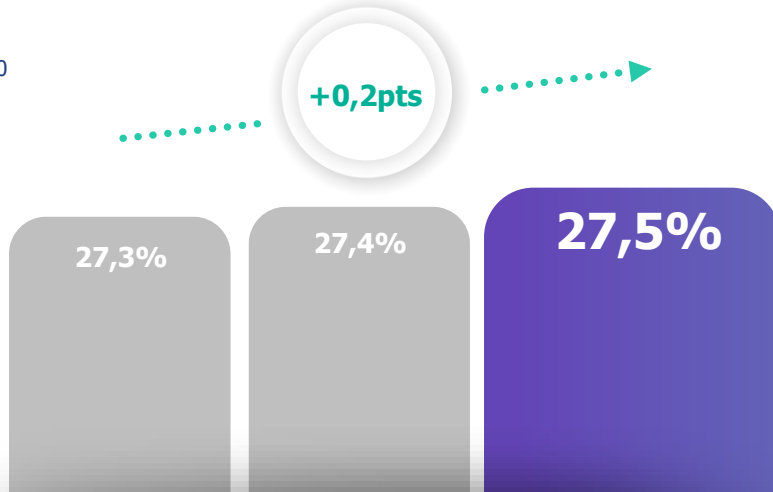
Autres activités



LA RÉGIE PUBLICITAIRE DU GROUPE M6 SE RENFORCE SUR LE MARCHÉ HISTORIQUE DE LA TV, LUI PERMETTANT DE TENIR UNE POSITION SOLIDE (MAIS EN REPLI PROGRESSIF) SUR LE MARCHÉ TOTAL DE LA VIDÉO

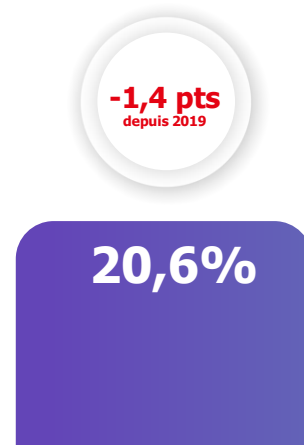
Évolution de la part de marché publicitaire **TV** nette du Groupe M6 depuis 2019

■ 2019/2020
■ 2021



Surperformance de la régie M6 vs. le marché TV

Part de marché publicitaire **Vidéo*** nette du Groupe M6 en 2021



Source données marché publicitaire : IREP

* Vidéo instream et outstream

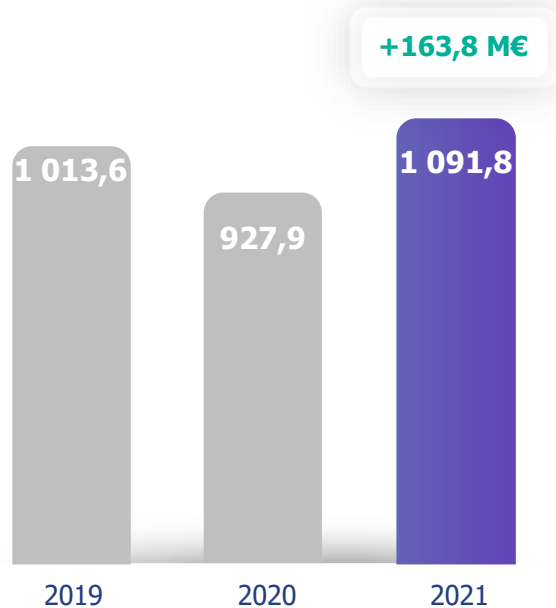


TV & RADIO **CHIFFRES CLÉS**

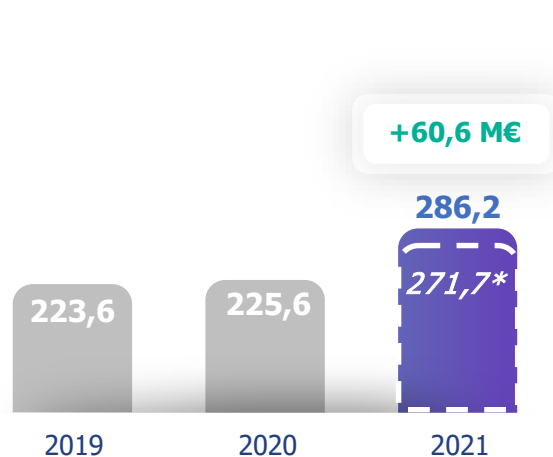


TV : PROGRESSION DE LA RENTABILITÉ À UN NIVEAU RECORD

Chiffre d'affaires (M€)



EBITA(M€)



Marge opérationnelle courante

22,1%

24,3%

26,2%

24,9%*

+2,8 pts



Rebond du marché publicitaire

**CA pub TV :
+145,5 M€**



Reprise des investissements dans les programmes (avec notamment l'Euro 2020) et poursuite d'une gestion optimisée des différentes grilles

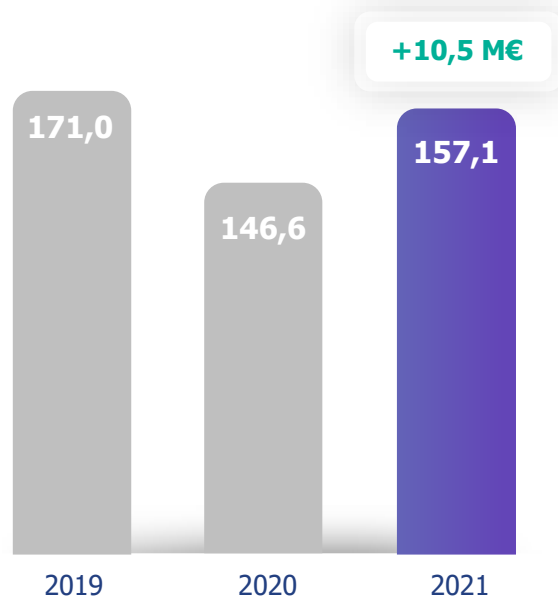
Coût de grille : +82,9 M€



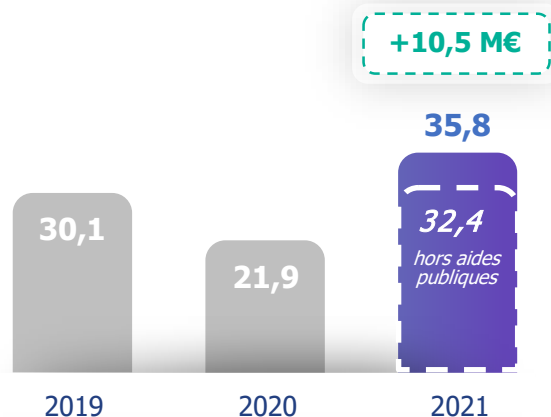
* Hors éléments non récurrents

RADIO : LA CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONVERTIE EN EBITA

Chiffre d'affaires (M€)



EBITA(M€)



Marge opérationnelle courante

17,6%

14,9%

22,8%

20,6%

+3,0 pts



Reprise du marché publicitaire



Maîtrise des coûts

Synergies avec les autres antennes du Groupe

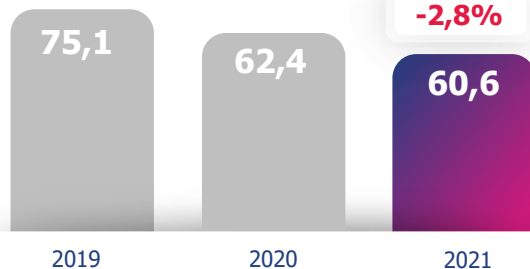


PRODUCTION & DROITS AUDIOVISUELS

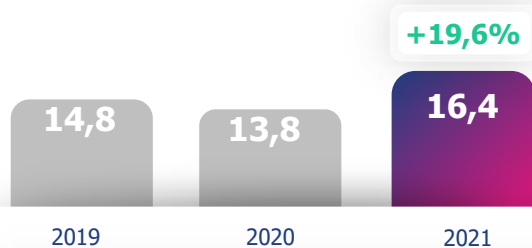


PROGRESSION DE LA RENTABILITÉ

Chiffre d'affaires (M€)



EBITA (M€)



19,8%

22,1%

27,1%

+7,3 pts

Cession de droits

Résilience de l'activité grâce à la puissance du catalogue, permettant le maintien d'un bon niveau de rentabilité

Cinéma

Surperformance des films, dans un contexte de restrictions sanitaires

8 films sortis en 2021 (vs. 9 en 2020 et 12 en 2019)



6,2M

d'entrées en France

1^{er} distributeur français de films en 2021

+1,3M
Vs 2020



2,6 M
ENTRÉES



1,6 M
ENTRÉES



Plus gros succès pour un film français en 2021

Production



Recentrage sur l'activité de production de fiction et rationalisation des coûts de structure



DIVERSIFICATIONS

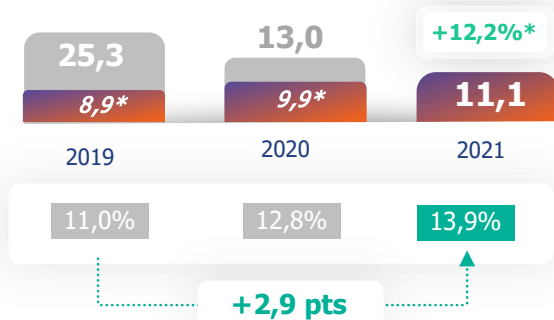


APRÈS RECENTRAGE DU PORTEFEUILLE, BONNE PERFORMANCE DES DIVERSIFICATIONS

Chiffre d'affaires (M€)



EBITA (M€)



* Hors effets périmètre : M6 mobile by Orange (arrêt du contrat le 30 juin 2019), iGraal et Home Shopping Service

ACTIVITÉS DÉCONSOLIDÉES (RECENTRAGE STRATÉGIQUE DEPUIS 2018)



APPORT-CESSION
EN MARS 2020



CESSION
LE 1^{ER} OCTOBRE
2020

ACTIVITÉS POURSUIVIES



CA publicitaire des
portails en hausse
Bonne maîtrise des coûts



CA en hausse : restrictions sanitaires
moins pénalisantes sur la durée
(2 confinements stricts en 2020)
Base de coûts pénalisée par la hausse
des coûts de transport



CA en hausse en lien avec
l'amélioration de la tendance
publicitaire



Recul de l'activité toujours impactée
par les restrictions sanitaires qui ont
entraîné l'annulation ou le report de
nombreux spectacles



UNE ENTREPRISE RESPONSABLE ET SOLIDAIRE



UNE ENTREPRISE RESPONSABLE ET SOLIDAIRE

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

2020

66%

2021

65%

de femmes dans la présentation
des programmes d'information
produits en interne pour les chaînes
en clair



2020

11,2M

2021

15,6M

d'abonnés sur les
réseaux sociaux

Budget annuel de la **Fondation M6**



2020

500k€

2021

500k€

Mises en demeure



2020

1

2021

0

Taux d'accessibilité des programmes
de M6 aux personnes sourdes ou
malentendantes

2020

100%

2021

100%



UNE ENTREPRISE RESPONSABLE ET SOLIDAIRE

RESPONSABILITÉ SOCIALE



2020

42%

2021

39%

des collaborateurs
ont bénéficié d'une
Formation sur la période



2020

31

2021

38

Travailleurs en
situation de **handicap**

2020

7,9%

2021

8,6%

Taux de
turnover



RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE



Consommation
d'énergie électrique

2020

12 233 MWH

2021

10 889 MWH

2020

346

2021

453

sujets des **Journaux télévisés**
consacrés à la thématique
environnementale

ACTIONS RSE 2021



PLAN JEUNES

100 jeunes (– 26 ans) recrutés parmi lesquels, des personnes en situation de handicap et en réinsertion



LANCEMENT DU BILAN CARBONE GROUPE

- De la production des programmes à leur diffusion
- Objectif :
 - ➔ faire un **état des lieux** de notre empreinte carbone
 - ➔ identifier des leviers de réduction



6PLAY: LANCEMENT MODE ECOSTREAM



- Sensibiliser et permettre aux utilisateurs de baisser l'empreinte environnementale de leur visionnage
- Des programmes sensibilisant aux enjeux environnementaux

Capital Solutions présenté par Julien Courbet
Legacy réalisé par Yann Arthus Bertrand

ACTIONS RSE 2021



MISSION HANDICAP

Rendre accessible

Poursuite de la diffusion *Le 10 minutes*, le JT hebdomadaire en langue des signes sur 6play



Favoriser l'insertion

Duo Day 2021 : 20 collaborateurs ont formé un binôme avec des personnes en situation de handicap pour leur faire découvrir leur métier.

Objectifs :

- Sensibiliser les équipes
- Favoriser l'emploi de personnes en situation de handicap

LA FONDATION M6, DEDIEE A L'UNIVERS CARCERAL

1^{ère} édition de la journée découverte de l'entreprise



Mathieu GENON / M6

Les collaborateurs ont accueillis 8 anciens détenus pour faire :

- découvrir les métiers et le monde de l'entreprise
- participer à des ateliers de coaching RH

2 nouveaux collaborateurs précédemment sous main de justice embauchés





COMPTES



ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ ÉCONOMIQUE SIMPLIFIÉ

Groupe M6	31 décembre 2020	31 décembre 2021	Variation 2021 / 2020 (M€)
Chiffre d'affaires	1 273,6	1 390,4	116,8
Autres produits opérationnels	14,7	45,4	30,7
Total des produits opérationnels	1 288,2	1 435,7	147,5
Consommations et autres charges opérationnelles	(631,0)	(699,6)	(68,5)
Charges de personnel (yc participation)	(246,1)	(249,1)	(3,0)
Impôts, taxes, versements assimilés	(44,8)	(52,7)	(7,9)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations (nettes de reprises)	(95,6)	(87,7)	7,9
Résultat Opérationnel Courant [EBITA]	270,7	346,7	75,9
Plus-value sur cessions de filiales	123,5	55,2	(68,3)
Produits et charges opérationnels liés aux regroupements d'entreprises	(13,2)	(11,3)	1,9
Résultat Opérationnel [EBIT]	381,0	390,5	9,5
Résultat financier	(4,9)	(1,4)	3,5
Part du résultat dans les coentreprises et les entreprises associées	(11,1)	(30,9)	(19,8)
Résultat courant avant impôt	365,0	358,2	(6,8)
Impôt sur le résultat	(88,5)	(77,4)	11,1
Résultat net des activités poursuivies	276,6	280,8	4,3
Profit ou perte après impôt des activités cédées	0	0	0
Résultat net de la période	276,6	280,8	4,3
Attribuable au Groupe	276,7	280,9	4,2
Attribuable aux Intérêts non-contrôlants	(0,1)	(0,0)	0,1

(1) Conformément à IAS 1 – Présentation des états financiers, les états financiers publiés au 31 décembre 2019 ont été retraités pour tenir compte de l'affectation définitive du goodwill constaté lors de l'acquisition du pôle Jeunesse TV. Cette allocation a un impact de -1,1 M€ sur l'EBIT (amortissement sur 4 mois) et de -0,8 M€ sur le résultat net.

BILAN SIMPLIFIÉ

Groupe M6	31 décembre 2020	31 décembre 2021	Variation 2021 / 2020 (M€)
Goodwill	282,2	332,5	50,3
Actif non courant	535,7	536,2	0,6
Actif courant	846,6	813,4	(33,2)
Trésorerie	197,0	349,0	152,0
Actifs détenus en vue de la vente ⁽²⁾	-	-	-
TOTAL ACTIF	1 861,5	2 031,2	169,7
Capitaux propres part du groupe	1 060,3	1 156,4	96,1
Intérêts non-contrôlants	7,7	14,8	7,1
Passif non courant	210,2	203,0	(7,3)
Passif courant	583,2	657,0	73,7
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente ⁽²⁾	-	-	-
TOTAL PASSIF	1 861,5	2 031,2	169,7

(2) Conformément à IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées, les actifs et passifs de la société iGraal sont présentés dans l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2019 comme des « actifs ou passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente »

TABEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

Groupe M6	31 décembre 2020	31 décembre 2021	Variation 2021 / 2020 (M€)
Capacité d'autofinancement d'exploitation	354,0	441,3	87,3
Variation de BFR d'exploitation	(8,2)	73,4	81,6
Impôt	(99,2)	(59,2)	40,0
Flux de trésorerie des activités opérationnelles	246,6	455,4	208,8
Flux de trésorerie des activités d'investissements	(40,1)	(66,9)	(26,8)
Eléments récurrents	(73,5)	(95,7)	(22,2)
Eléments non récurrents	33,4	28,8	(4,6)
Flux de trésorerie des activités de financement	(54,9)	(236,7)	(181,8)
Distribution de dividendes	-	(189,4)	(189,4)
Opérations en capital	(3,9)	(4,6)	(0,7)
Financement des croissances externes	(25)	-	25,0
Apports en comptes courants des coentreprises	(19,6)	(38,3)	(18,7)
Remboursement des dettes locatives	(6,6)	(5,5)	1,2
Autres	0,3	1,1	0,8
Flux de trésorerie des activités cédées	-	-	-
Effet des écarts de conversion de trésorerie	(0,5)	0,2	0,7
Variation globale de trésorerie	151,1	152,0	
Trésorerie des actifs détenus en vue de la vente	-	-	-
Trésorerie à l'ouverture	45,9	197,0	151,1
Trésorerie à la clôture	197,0	349,0	152,0
Trésorerie nette de clôture	87,2	248,3	161,2

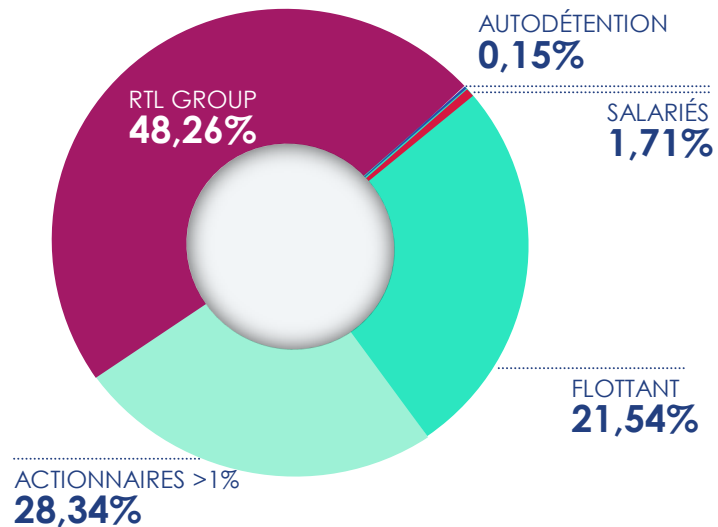


STRUCTURE DU CAPITAL ET ANNÉE BOURSIÈRE

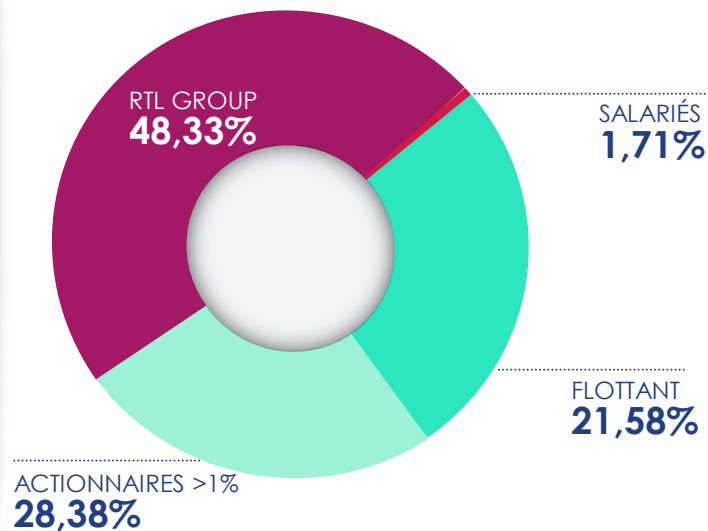


RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31 DÉCEMBRE 2021

RÉPARTITION DU CAPITAL

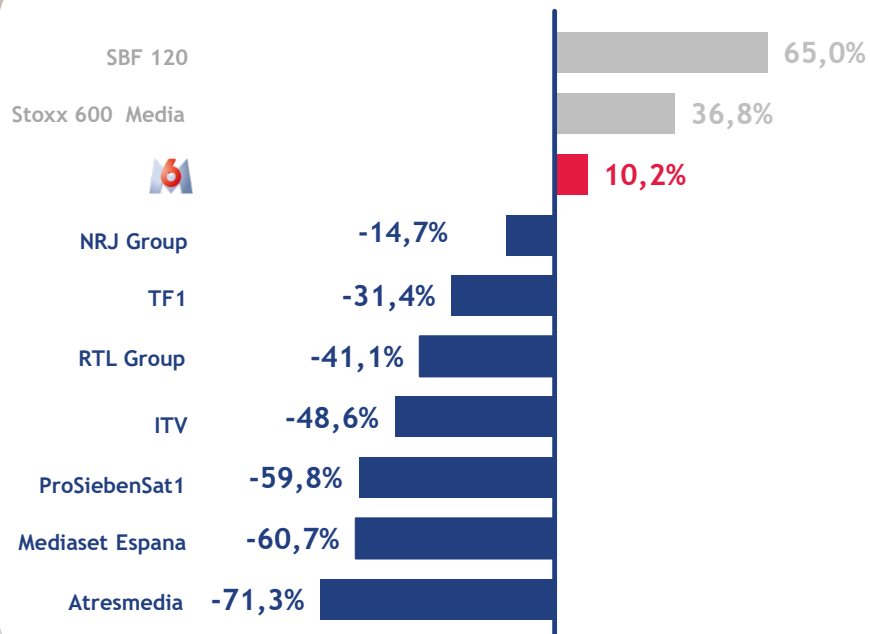


RÉPARTITION DES DROITS DE VOTE

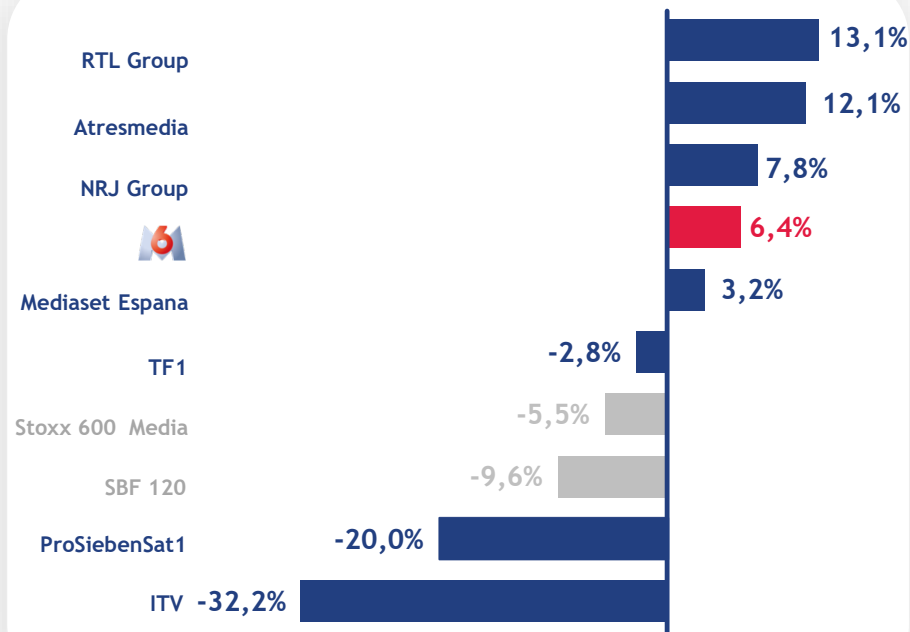


EVOLUTION DU COURS DE BOURSE DE M6 ET DE SES PAIRS EUROPÉENS

PERFORMANCE BOURSIÈRE À LONG TERME (2015-2021)



PERFORMANCE BOURSIÈRE DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2022



LE 1^{ER} TRIMESTRE 2022



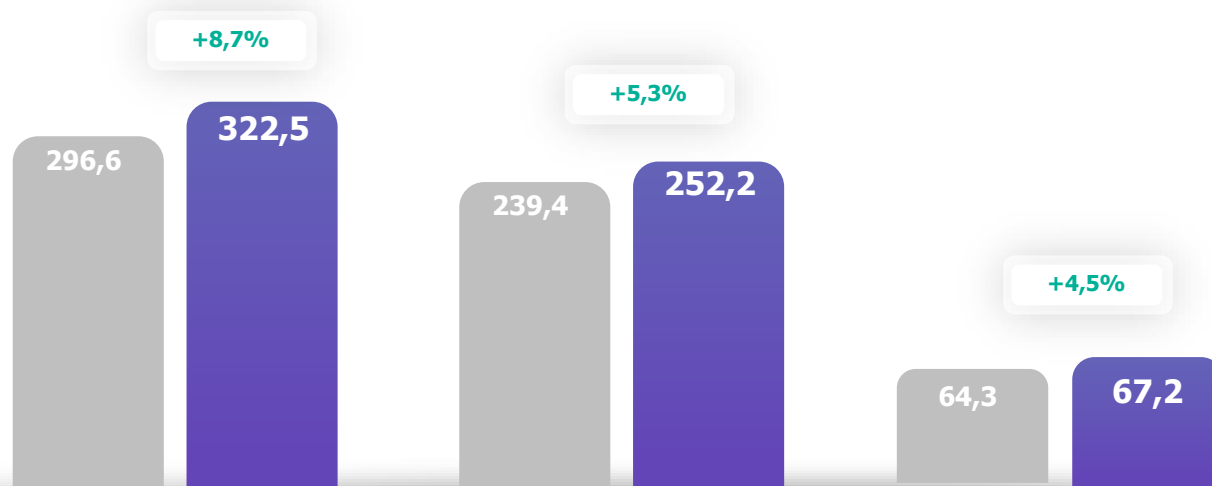
CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PUBLICITAIRE

HAUSSE DE L'EBITA

CHIFFRES CLÉS (M€)

■ 2021

■ 2022



CA CONSOLIDÉ

CA PUBLICITAIRE

EBITA CONSOLIDÉ

MARGE OPÉRATIONNELLE
COURANTE

21,7%

20,8%

21,5%*

* Hors éléments non récurrents (-2,0 M€ liés essentiellement aux charges relatives au projet de fusion M6/TF1)



PERSPECTIVES



CHALLENGES 2022



Renforcer l'attractivité de l'offre de contenus du Groupe



Développer l'offre publicitaire linéaire, segmentée, digitale



Poursuivre le développement des offres de streaming



Poursuivre le développement de l'activité de production de fictions

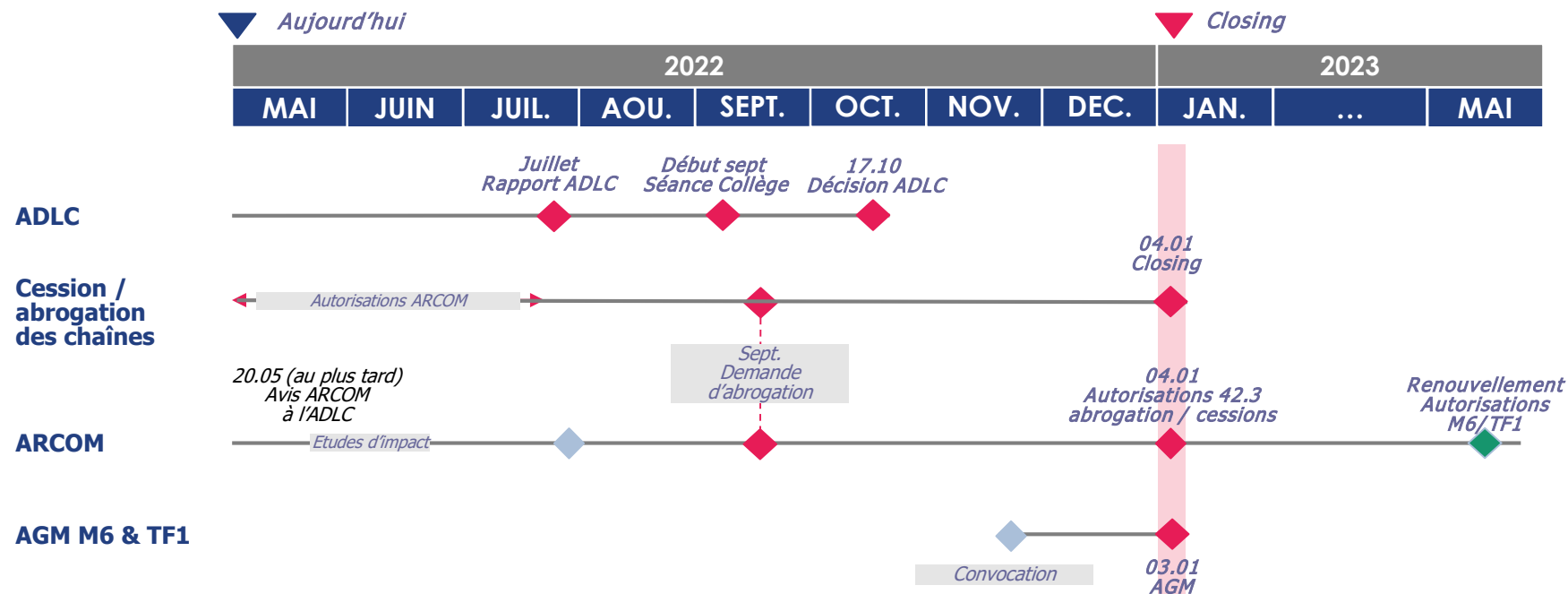


Renforcer le développement des synergies internes au bénéfice notamment des activités de diversification



Permettre la concrétisation du projet de fusion des Groupes M6 et TF1

CALENDRIER DU PROJET DE FUSION M6/TF1



RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE



TRAVAUX DU CONSEIL

PRINCIPAUX TRAVAUX EN 2021

Concernant les orientations stratégiques du Groupe :

- Le projet de fusion entre les Groupes M6 et TF1

Concernant les activités opérationnelles du Groupe :

- L'examen des comptes 2020 et les performances financières 2021 par trimestre ;
- Le budget de l'exercice 2022 ;
- Les principaux éléments de la politique de M6 en matière de développement durable et de responsabilité sociétale des entreprises ;

Concernant les investissements du Groupe :

- Le suivi des investissements du Groupe dans les programmes et dans Salto et Bedrock ;

Concernant la gouvernance :

- La création d'un Comité ad'hoc du Conseil composé des membres indépendants à l'occasion du projet de cession du contrôle de Métropole Télévision par RTL Group ;
- La création d'un Comité RSE du Conseil ;
- La création d'un Comité Stratégique du Conseil ;
- L'examen de l'indépendance des membres du Conseil ;
- L'évaluation annuelle des travaux du Conseil ;



TRAVAUX DU CONSEIL

ÉVALUATION ANNUELLE DES TRAVAUX DU CONSEIL

- Les suites données aux précédentes procédures d'évaluation sont satisfaisantes.
- La composition du Conseil est adaptée, que ce soit en termes d'âge, d'ancienneté, de mixité, de nationalité, d'expérience...
- Les réunions sont organisées de manière efficace.
- Le Conseil dispose d'une très bonne compréhension des activités et des enjeux du Groupe, grâce notamment à la qualité des informations qui lui sont délivrées.
- Il juge que les sujets traités couvrent l'ensemble des enjeux du Groupe ;
- Il estime que les décisions qu'il prend sont bien préparées et motivées;



COMITÉ D'AUDIT

COMPOSITION



**NICOLAS
HOUZÉ**
PRÉSIDENT
MEMBRE INDÉPENDANT



**BJÖRN
BAUER**



**MOUNA
SEPEHRI**
MEMBRE INDÉPENDANT

PRINCIPAUX TRAVAUX EN 2021

COMPTES ET INFORMATION FINANCIÈRE

- l'examen des comptes annuels et consolidés ;
- l'examen des comptes consolidés semestriels au 30 juin et situation financière trimestrielle au 31 mars et au 30 septembre ;
- la revue des engagements hors-bilan ;
- le budget 2022 ;
- la relecture des parties financières du document d'enregistrement universel ;
- la relecture de la Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe ;
- la taxonomie verte européenne et les nouvelles obligations de transparence ;
- le suivi de la communication financière ;

AUDIT INTERNE/EXTERNE et CONTRÔLE DES RISQUES

- le suivi de la situation de trésorerie et les besoins de financement du Groupe ;
- le suivi des missions de contrôle interne de l'exercice ;
- la revue de la cartographie des risques, y compris ceux de nature sociale et environnementale ;
- la revue de la procédure relative à l'évaluation des conventions courantes conclues à des conditions normales ;
- la revue des assurances du Groupe ;
- les missions et honoraires des Commissaires aux comptes en 2021 et le plan d'audit 2021-2022 ;

COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS ET DES NOMINATIONS

COMPOSITION



**MARIE
CHEVAL**
PRÉSIDENTE
MEMBRE
INDÉPENDANT



**ELMAR
HEGGEN**



**NICOLAS
HOUZÉ**
MEMBRE
INDÉPENDANT



**SOPHIE
DE BOURGUES**
MEMBRE
REPRESENTANT
LES SALAIRES

PRINCIPAUX TRAVAUX EN 2021

RÉMUNÉRATIONS

- le calcul de la partie variable des rémunérations des membres du Directoire au titre de 2020 ;
- la définition des objectifs pour le calcul des rémunérations variables des membres du Directoire pour l'année 2021 ;
- l'atteinte des conditions de performance requise pour les attributions d'actions de performance de 2019, livrables le 31 juillet 2021 ;
- l'atteinte des conditions de performance pour les plans LTIP qui requièrent l'atteinte d'un objectif de création de valeur sur une période cumulée triennale ;
- la validation de la répartition du montant de la rémunération alloué aux membres du Conseil de Surveillance ;
- la suppression, avec l'accord de Nicolas de Tavernost, du mécanisme d'indemnisation en tous cas de départ et mis en place à son bénéfice en 2017 ;
- l'attribution, en lieu et place de l'indemnité de départ, d'une rémunération exceptionnelle à Nicolas de Tavernost pour saluer la performance réalisée depuis la création de la société en 1987 ;
- la fixation des objectifs individuels des performances de chaque membre du Directoire pour l'exercice 2022, sur la base des performances passées et réalisées ainsi que des données budgétaires fixées pour 2022.

NOMINATIONS

- la modification, à proposer à la prochaine Assemblée Générale du 26 avril 2022, de l'article 16 des statuts afin de porter à 75 ans l'âge limite pour exercer des responsabilités au sein du Directoire ;
- les plans de succession du Directoire / Comité exécutif / Comité de direction ;
- l'examen des éléments permettant de déterminer l'indépendance des membres du Conseil ;

COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

**PLUS DE LA
MOITIÉ (5 SUR
9) DES
MEMBRES DU
CONSEIL SONT
DES FEMMES**



ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATIONS ATTRIBUÉES AU TITRE DE 2021



N. de Tavernost



T. Valentin



R. Ravanais



J. Lefébure



D. Larramendy

Part fixe	1 000 007 € =	495 001 € =	550 004 € =	410 007 € =	360 009 € =
Part variable contrat de travail	0	347 517 € ↗	476 146 € ↗	188 400 € ↗	300 000 € ↗
Part variable mandataire	912 377 € ↗	116 807 € ↗	28 317 € ↗	36 529 € ↗	50 000 € ↗
Part exceptionnelle	3 581 000 €	0	0	0	0
Avantage en nature (voiture de fonction)	6 898 €	9 014 €	6 438 €	7 195 €	5 088 €
Total rémunération au titre de 2021	5 500 282 € ↗	968 339 € ↗	1 060 905 € ↗	642 131 € ↗	715 097 € ↗
<i>Total rémunération au titre de 2020</i>	<i>1 798 060 €</i>	<i>911 678 €</i>	<i>1 030 371</i>	<i>607 547 €</i>	<i>649 800 €</i>

ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATIONS ATTRIBUÉES AU TITRE DE 2021



N. de Tavernost



T. Valentin



R. Ravanas



J. Lefébure



D. Larramendy

Actions de performance	25 000	17 000	17 000	17 000	17 000
Valeur des Aga attribuées	358 500 €	243 780 €	243 780 €	243 780 €	243 780 €



CRITÈRES D'ATTRIBUTION DÉFINITIVE

CONDITION DE PERFORMANCE : PERFORMANCE ATTENDUE SUR 2021 ET 2022
MESURÉE SUR L'EBITA CONSOLIDÉ ET LE CASH CONVERSION RATIO

CONDITION DE PRÉSENCE AU 20 AVRIL 2023

ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES



N. de Tavernost



T. Valentin



R. Ravanans



J. Lefébure



D. Larramendy

Engagement de non concurrence					
Durée	-	-	12 mois	3 mois	12 mois
Rémunération forfaitaire	-	-	50% de la rémunération	50% de la rémunération fixe	50% de la rémunération
Indemnités de départ					
Cas de versement	-	Non-consécutif à une démission ou à un échec			
Montant	-	24 mois de rémunération (yc. indemnités légales et conventionnelles)			
Condition de performance	-	Atteinte d'un niveau d'EBITA sur les 48 derniers mois			
Retraite complémentaire					
Régime	Cotisations définies	Cotisations définies			
Caractéristiques	Constitution d'un compte individuel d'épargne retraite destiné à financer le versement d'une rente viagère	Constitution d'un compte individuel d'épargne retraite destiné à financer le versement d'une rente viagère			

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION 2022



N. de Tavernost

Part fixe	Inchangée depuis 2016
Part variable	Critères : EBITA, audience TV et objectifs RSE Dispositif temporaire dérogatoire : si impossibilité d'attribution d'actions de performance en cas de succès du projet de fusion M6/TF1, versement d'une tranche additionnelle soumise à des objectifs mesurables et à une condition de présence
Avantage en nature	Voiture de fonction
Rémunération exceptionnelle	Doit pouvoir être justifiée par un événement très particulier
Actions de performance	Condition de performance exclusivement pluriannuelle et mesurée avec deux critères au minimum
Engagement de non concurrence	
<i>Durée</i>	-
<i>Rémunération forfaitaire</i>	-
Indemnités de rupture	
Cas de versement	-
Montant	-
Condition de performance	-
Retraite complémentaire	
Régime	Cotisations définies
Caractéristiques	Constitution d'un compte individuel d'épargne retraite destiné à financer le versement d'une rente viagère

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION 2022



T. Valentin



R. Ravanis



J. Lefébure



D. Larramendy

Part fixe au titre du mandat	Aucune rémunération fixe au titre du mandat social			
Part variable au titre du mandat	Critères : - audiences TV - objectifs RSE	Critères : - audiences TV - objectifs RSE	Critères : - audiences TV - objectifs RSE	Critère : - EBITA - objectifs RSE
Actions gratuites au titre du mandat	Pas d'actions de performance au titre du mandat social			

SAY ON PAY CONSEIL DE SURVEILLANCE



**RÉMUNÉRATION
2021
D'ELMAR HEGGEN,
PRÉSIDENT DU
CONSEIL DE
SURVEILLANCE
32 601 €**



**POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU
CONSEIL DE SURVEILLANCE – ENVELOPPE DE
RÉMUNÉRATION INCHANGÉE DEPUIS 2012**

**LE MONTANT GLOBAL DE LA RÉMUNÉRATION DES
MEMBRES DU CONSEIL EST FIXÉ À
236 000€ DEPUIS LE 3 MAI 2012 (AUTORISATION
DONNÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE).**

RÈGLE DE RÉPARTITION :

- UNE PART FIXE LIÉE À LA QUALITÉ DU MEMBRE
- UNE PART VARIABLE LIÉE À L'ASSIDUITÉ

PRÉSENTATIONS DES RÉSOLUTIONS

GROUPE



PRÉSENTATIONS DES RÉOLUTIONS

RAPPORT DU DIRECTOIRE À L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTIONS À CARACTÈRE ORDINAIRE



AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 1

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS 2021

- **Approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021**
- **Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement**



COMMENTAIRES

RÉSULTAT NET MÉTROPOLE TÉLÉVISION S.A. :
BÉNÉFICE DE 229 998 090,53 €

CAPITAUX PROPRES MÉTROPOLE TÉLÉVISION
S.A. :
704,0 M€

DÉPENSES ET CHARGES VISÉES PAR L'ARTICLE
39-4 DU CGI :
52 152,00 €

CHARGE D'IMPÔT CORRESPONDANTE :
14 815,08 €

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 2

APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS 2021

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021



COMMENTAIRES

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

1 390,4 M€

CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE

1 156,4 M€

TOTAL BILAN

2 031,2 M€

RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AU GROUPE

280 856 445,24 €

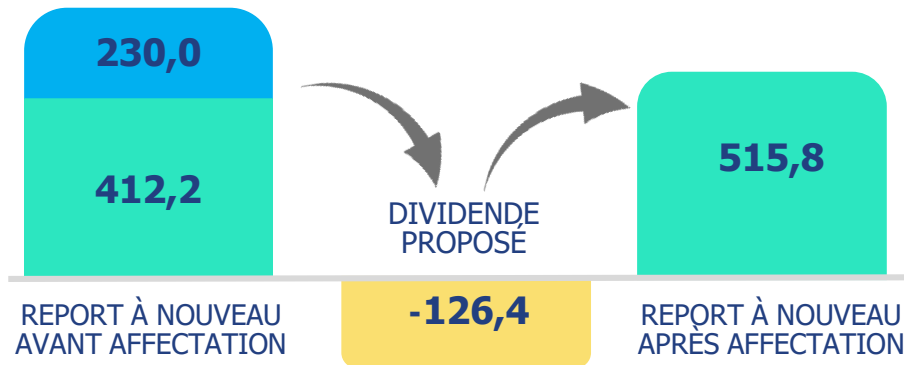
AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 3

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE
L'EXERCICE ET FIXATION DU
DIVIDENDE

RÉSULTAT DE L'EXERCICE DE MÉTROPOLE TV SA
AU 31 DÉCEMBRE 2021 EN M€



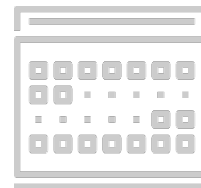
DIVIDENDE PROPOSÉ



DIVIDENDE PAR ACTION

1,00€

CALENDRIER



DÉTACHEMENT DU
COUPON

MERCREDI 4 MAI 2022

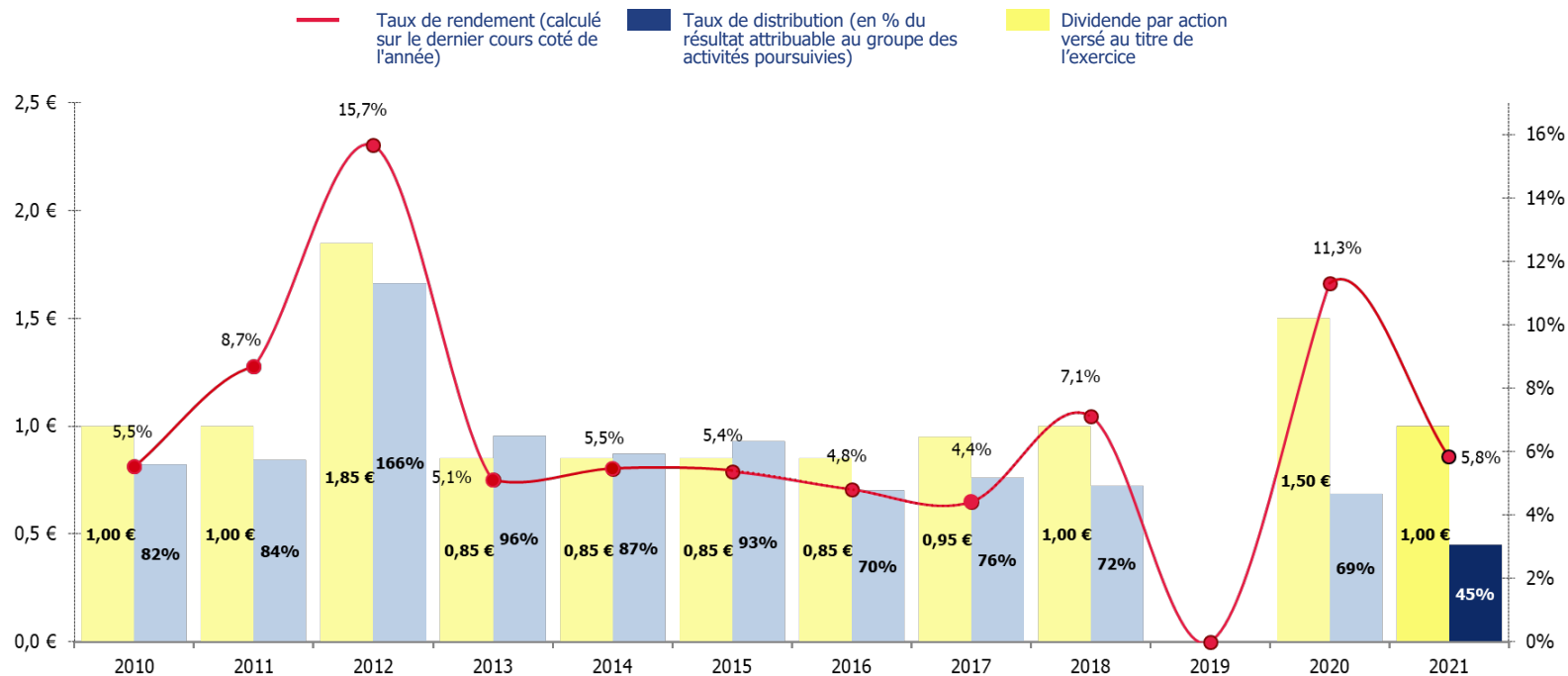
VERSEMENT DU
DIVIDENDE

VENDREDI 6 MAI 2022

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

RÉSOLUTION 3

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE ET FIXATION DU DIVIDENDE



AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 4
AFFECTATION D'UNE SOMME
PRÉLEVÉE SUR LE POSTE
« REPORT À NOUVEAU » AU
POSTE « AUTRES RÉSERVES »



COMMENTAIRES

Cette résolution soumet au vote des actionnaires l'affectation de la somme de 200 000 000 € prélevée sur le poste « Report à Nouveau » au poste « Autres Réserves ».

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 5 APPROBATION DES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES



Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Convention de rachat d'actions M6 auprès de RTL Group Vermögensverwaltung GmbH (qui s'est substituée à Immobilière Bayard d'Antin) dans le cadre du programme de rachat d'actions de l'article L.225-209 du code de commerce, signée en date du 28 janvier 2022 :

- Le respect du plafond légal de détention du capital M6 à 49% impose à RTL Group de céder à M6 des actions lorsque la société met en œuvre son programme de rachat
- Engagement de RTL Group de céder des blocs d'actions hors marché
 - À hauteur de 49/51^{ème} des quantités achetées préalablement acquises par M6 dans le marché
 - Au prix moyen pondéré des rachats effectués dans le marché
- Durée de validité : jusqu'à la présente Assemblée

Convention cadre de trésorerie entre M6 et Immobilière Bayard d'Antin (RTL Group), déjà autorisée au cours d'exercices antérieurs renouvelée le 15 novembre 2021 :

- Placements d'excédents de trésorerie de M6 auprès de Bayard d'Antin sans dépasser 20% des liquidités bancaires de M6
- Emprunts d'un montant maximum de 50 M€ auprès de Bayard d'Antin sans dépasser 48% des montants empruntés auprès des établissements bancaires
- Rémunération conforme aux conditions de marché

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 6 COMPOSITION DU CONSEIL

Renouvellement de Madame Marie Cheval



AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 7 COMPOSITION DU CONSEIL

**Renouvellement de
Monsieur Nicolas Houzé**



AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 8 COMPOSITION DU CONSEIL

**Renouvellement de
Madame Jennifer Mullin**



AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 9 COMPOSITION DU CONSEIL

—
**Renouvellement de
Monsieur Björn Bauer**



AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 10 SAY ON PAY GLOBAL

Approbation des informations visées au I de l'article L.22-10-9 du Code de commerce pour les mandataires sociaux de la société



COMMENTAIRES

Cette résolution soumet au vote des actionnaires les informations sur la rémunération de l'ensemble des mandataires sociaux figurant dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise (say on pay ex post global), présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du document d'enregistrement universel 2021 (aux paragraphes 3.3.2 et 3.3.3).

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 11 SAY ON PAY EX-POST

**Approbation des éléments
composant la rémunération
totale versés ou attribués à
Monsieur Nicolas de Tavernost,
Président du Directoire**



COMMENTAIRES

En application de l'article L.22-10-34 alinéa II
du code de commerce

Détails de la rémunération présentés dans le
rapport sur le gouvernement d'entreprise du
document d'enregistrement universel 2021
(au paragraphe 3.3.4)

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 12 SAY ON PAY EX-ANTE

**Approbation de la politique de
rémunération du Président du
Directoire**



COMMENTAIRES

En application de l'article L. 22-10-26 du code du commerce

Détails de la politique de rémunération présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du document d'enregistrement universel 2021 (au paragraphe 3.3.1)

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 13

SAY ON PAY EX-POST

Approbation des éléments composant la rémunération totale versés ou attribués à Monsieur Thomas Valentin, au titre de son mandat de membre du Directoire



COMMENTAIRES

En application de l'article L.22-10-34 alinéa II du code de commerce

Détails de la rémunération présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du document d'enregistrement universel 2021 (au paragraphe 3.3.4)

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 14 SAY ON PAY EX-POST

Approbation des éléments composant la rémunération totale versés ou attribués à Monsieur Régis Ravanais, au titre de son mandat de membre du Directoire



COMMENTAIRES

En application de l'article L.22-10-34 alinéa II du code de commerce

Détails de la rémunération présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du document d'enregistrement universel 2021 (au paragraphe 3.3.4)

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 15 SAY ON PAY EX-POST

Approbation des éléments composant la rémunération totale versés ou attribués à Monsieur Jérôme Lefébure, au titre de son mandat de membre du Directoire



COMMENTAIRES

En application de l'article L.22-10-34 alinéa II du code de commerce

Détails de la rémunération présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du document d'enregistrement universel 2021 (au paragraphe 3.3.4)

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 16 SAY ON PAY EX-POST

Approbation des éléments composant la rémunération totale versés ou attribués à Monsieur David Larramendy, au titre de son mandat de membre du Directoire



COMMENTAIRES

En application de l'article L.22-10-34 alinéa II du code de commerce

Détails de la rémunération présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du document d'enregistrement universel 2021 (au paragraphe 3.3.4)

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 17 SAY ON PAY EX-ANTE

—
**Approbation de la politique de
rémunération des membres du
Directoire au titre de leur
mandat**



COMMENTAIRES

En application de l'article L. 22-10-26 du code du commerce

Détails de la politique de rémunération présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du document d'enregistrement universel 2021 (au paragraphe 3.3.1)

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 18 SAY ON PAY EX-POST

—
**Approbation des éléments
composant la rémunération
totale versés ou attribués à
Monsieur Elmar Heggen,
Président du Conseil de
Surveillance**



COMMENTAIRES

En application de l'article L.22-10-34 alinéa II
du code de commerce

Détails de la rémunération présentés dans le
rapport sur le gouvernement d'entreprise du
document d'enregistrement universel 2021
(au paragraphe 3.3.4)

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 19 SAY ON PAY EX-ANTE

—
**Approbation de la politique de
rémunération des membres du
Conseil de Surveillance**



COMMENTAIRES

En application de l'article L. 22-10-26 du code du commerce

Détails de la politique de rémunération présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du document d'enregistrement universel 2021 (au paragraphe 3.3.3)

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 20

RACHAT D' ACTIONS

Autorisation à donner au
Directoire dans le cadre du
dispositif de l'article L.22-10-
62 du code du commerce



CONDITIONS

- Prix maximum d'achat : **25 €**
- Rachat limité à **10 %** du capital
- Montant maximal autorisé : **316 035 620 €**
- Autorisation valable pour une période de **18 mois**



OBJECTIFS

- Animer le marché et la liquidité du titre
- Financer une éventuelle opération de croissance externe
- Couvrir les plans d'attribution d'actions de performance aux salariés et/ou mandataires sociaux
- Couvrir les valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions
- Annuler des actions

PRÉSENTATIONS DES RÉOLUTIONS

RAPPORT DU DIRECTOIRE À L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTIONS À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE



AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE



RÉSOLUTION 21

ANNULATION PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS

**Autorisation à donner au
Directoire en vue d'annuler les
actions propres détenues par
la société rachetées dans le
cadre du dispositif de l'article
L.22-10-62 du code de
commerce**



CONDITIONS

Annulation limitée à **10%** des actions propres détenues suite à des rachats réalisés dans le cadre du programme de rachat prévu dans la résolution 20, eux-mêmes limités à 10%.

Autorisation valable pour une période de **24 mois**.

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE



RÉSOLUTION 22

ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

Autorisation à donner au directoire en vue d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux



BILAN DE L'AUTORISATION PRÉCÉDENTE

Enveloppe de **2 300 000** actions au maximum

Attribution effective de **1 008 167** actions

Dont **345 000 (soit 15%)** actions au maximum pour le Directoire

Attribution effective de **173 000** actions

Sur une période de **38 mois** courant entre le 25 avril 2019 et le 25 juin 2022

NOUVELLE AUTORISATION

Enveloppe de **2 300 000** actions au maximum

Dont **345 000 (soit 15%)** actions au maximum pour le Directoire

Sur une période de **38 mois** courant entre le 26 avril 2022 et le 26 juin 2025

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE



RÉSOLUTION 23

MODIFICATION DES STATUTS

Modification de l'article 16 des statuts concernant la limite d'âge des membres du Directoire



OBJECTIF

Élever la limite d'âge des membres du Directoire, en la portant de 72 à 75 ans

- Dans la perspective du projet de fusion avec le Groupe TF1.
- Il est proposé de porter cet âge limite à 75 ans afin de permettre à Nicolas de Tavernost, Président du Directoire, de poursuivre sa mission, tant pour conduire le Groupe pendant la période d'autorisation de l'opération par les pouvoirs publics, qu'après la fusion en tant que premier président opérationnel du nouveau groupe

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE



RÉSOLUTION 24

MODIFICATION DES STATUTS

Modification des articles 12 « droits et obligations attachés aux actions » et 41 « dividendes – mise en paiement » des statuts de la société



OBJECTIF

Prévoir la possibilité de réaliser tout ou partie d'une distribution de dividendes, réserves ou primes ou encore d'une réduction de capital ou d'un acompte sur dividende par remise de biens figurant à l'actif du bilan de la Société.

- Dans la perspective du projet de fusion avec le Groupe TF1, et en raison de la structuration juridique imposée par le droit de l'audiovisuel pour la réalisation de ladite fusion, il est nécessaire d'adapter les articles 12 et 41 des statuts pour permettre la distribution des titres reçus en contrepartie de l'apport-scission.

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE



RÉSOLUTION 25

Mise en harmonie des statuts avec la réglementation en vigueur



COMMENTAIRES

Modification des statuts liée aux changements éventuels de codifications des références législatives et réglementaires concernant :

- la référence de texte citée dans le cadre de la fixation de la rémunération des membres du Directoire
- la prise en compte par le Directoire des enjeux sociaux et environnementaux de l'activité de la société
- le remplacement de la référence au comité d'entreprise par la référence au comité social et économique
- la référence de texte citée dans le cadre de la fixation de la rémunération des membres du Conseil de Surveillance

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE



RÉSOLUTION 26

POUVOIRS POUR LES FORMALITÉS

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.



COMMENTAIRES

Permettre l'accomplissement des formalités légales consécutives à l'Assemblée

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



LISTE DES RAPPORTS PRÉSENTÉS



Rapport sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport spécial sur les conventions réglementées visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce

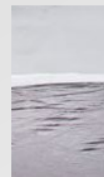
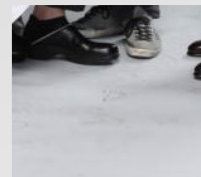
Rapport sur la réduction de capital prévue par la 21^{ème} résolution de l'assemblée générale mixte du 26 avril 2022

Rapport sur l'autorisation en matière d'attributions gratuites d'actions prévue par la 22^{ème} résolution de l'assemblée générale mixte du 26 avril 2022

Rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales figurant dans le rapport de gestion

RÉPONSE AUX QUESTIONS DES ACTIONNAIRES

GROUPE



VOTE DES RÉSOLUTIONS



FONCTIONNEMENT DES BOÎTIERS DE VOTE

1

CARTE À PUCE

LE BOÎTIER NE PEUT FONCTIONNER QUE SI VOTRE CARTE À PUCE EST CORRECTEMENT INSÉRÉE

2

POUR VOTER

APPUYEZ SIMPLEMENT SUR LA TOUCHE CORRESPONDANT À VOTRE CHOIX :

- 1 = POUR
- 2 = CONTRE
- 3 = ABSTENTION

3

MESSAGE SUR LA LIGNE DU BAS DE L'ÉCRAN DU BAS DE L'ÉCRAN DU BOÎTIER

MENTION "ACQUITTÉ" : VOTRE VOTE EST EFFECTIVEMENT PRIS EN COMPTE



DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT, PARTICULIÈREMENT CELLES CONCERNANT LES PRÉVISIONS DES PERFORMANCES À VENIR DU GROUPE M6, SONT DES DÉCLARATIONS PRÉVISIONNELLES ET PEUVENT ÊTRE SUJETTES À CERTAINS RISQUES ET INCERTITUDES.

TOUTE RÉFÉRENCE À DES PERFORMANCES PASSÉES DU GROUPE M6 NE DOIT PAS ÊTRE PRISE COMME UN INDICATEUR DE PERFORMANCES FUTURES.

LE CONTENU DE CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN DOCUMENT COMMERCIAL OU UNE SOLlicitATION À L'ACHAT OU À LA VENTE D' ACTIONS DU GROUPE M6.

LES INVESTISSEURS ET LES DÉTENTEURS DE VALEURS MOBILIÈRES PEUVENT OBTENIR GRATUITEMENT COPIE DES DOCUMENTS DÉPOSÉS PAR LE GROUPE M6 AUPRÈS DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS (WWW.AMF-FRANCE.ORG) OU DIRECTEMENT AUPRÈS DE M6.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

26 AVRIL 2022

